

est qu'une affaire de mecs

sance et le PIB. Mais, pire, cela renforce et alimente les inégalités entre hommes et femmes.

Le web est-il résolument macho ? La tech, un truc de mecs ? L'image est en tout cas solidement bouloignée dans les stéréotypes que l'on colle aux métiers de la sphère dite STEM (acronyme de science, technologie, ingénierie et mathématiques). Florence Raes, directrice du Bureau ONU Femmes à Bruxelles, est catégorique : « Au niveau mondial, les opportunités offertes par les nouvelles technologies ne profitent pas à

tout le monde. Les emplois, les études, les filières, les univers numériques restent très majoritairement masculins. Ce qui a pour conséquences de renforcer les inégalités. Les chiffres dont on dispose sont imparables : les femmes ont moins accès à internet (63 % contre 69 % pour les hommes), ont moins accès au portable (elles ont

12 % de chances de moins d'en posséder un), ont moins accès au capital à risque pour financer une start-up (le financement mondial ne représentait que 2 % pour les femmes en 2020 et ce, alors que les taux de remboursement, et de réussite des start-up fondées par les femmes sont meilleurs). »

Un enjeu d'identité

Dans les technologies en général, les femmes occupent encore un poste sur trois. On y retrouve un écart salarial de plus de 20 % et 48 % des femmes déclarent avoir été victimes de harcèlement dans leur milieu du travail, spécifiquement dans ce secteur-là. « En matière d'éducation, parce que c'est quand même ça le noeud du problème, à peine 28 % des diplômés en ingénierie sont des femmes et 22 % des travailleurs en intelligence artificielle », s'inquiète encore Françoise Raes.

Quand Chantal Morley a commencé sa carrière dans les années 80, « la

mixité ne posait aucun problème », affirme la professeure à l'Institut Mines-Télécom Business School (Paris), spécialiste des systèmes d'information et des questions de genre. « Puis, on a observé une véritable cassure dans les inscriptions, alors que dans d'autres disciplines, comme la médecine ou le droit, où les femmes étaient sous-représentées, la situation a continué à s'améliorer. Je me suis dit que c'était un problème très important car le noeud, c'est réellement l'identité de genre : l'expertise technique, de façon plus large, est associée à la masculinité. C'est un attribut de la masculinité. Poser la question de leur compétence sur ces matières est insultant. La réalité, c'est que lorsqu'une femme s'engage dans ces filières techniques, c'est son identité de genre qui peut être soupçonnée. Les autres vont penser que je ne suis pas vraiment une femme... Et malgré toutes les mesures prises depuis 30 ans pour attirer plus de femmes dans ces filières, ça ne change pas. » Cela se répercute inévitablement dans le milieu professionnel où demeure un indéfectible soupçon d'incompétence technique à l'égard des femmes, qui doivent alors mener un double combat : réussir leurs études et démontrer que ce n'est pas parce qu'elles les réussissent (souvent très mieux que les hommes) qu'elles auraient un problème d'identité de genre.

Les conséquences de la sous-représentativité des femmes dans les études informatiques (et, par voie de conséquence, dans la sphère professionnelle) se paient cash. D'abord en matière d'inégalités dans la société : « Nous aurons surtout des technologies qui pèchent par la reproduction de stéréotypes », commente Françoise Raes. « Depuis des dizaines d'années, il y a une utilisation massive de textes et d'images pour alimenter des bases de données qui contribuent à geler des stéréotypes. Faut-il les détruire ? », s'interroge Chantal Morley.

Les inégalités se paient cash

Au déficit de droits, s'ajoute celui en matière de croissance. En Belgique, Agoria affirme qu'à politique inchangée, 584.000 emplois ne pourront pas être pourvus dans le secteur des TIC (technologies de l'information et de la communication) d'ici à 2030. Soit un manque à gagner en matière de valeur ajoutée équivalent à 60 milliards d'euros. Ce sont 310.000 travailleurs qui devraient aussi se reconvertir pour éviter une perte d'emploi équivalente à

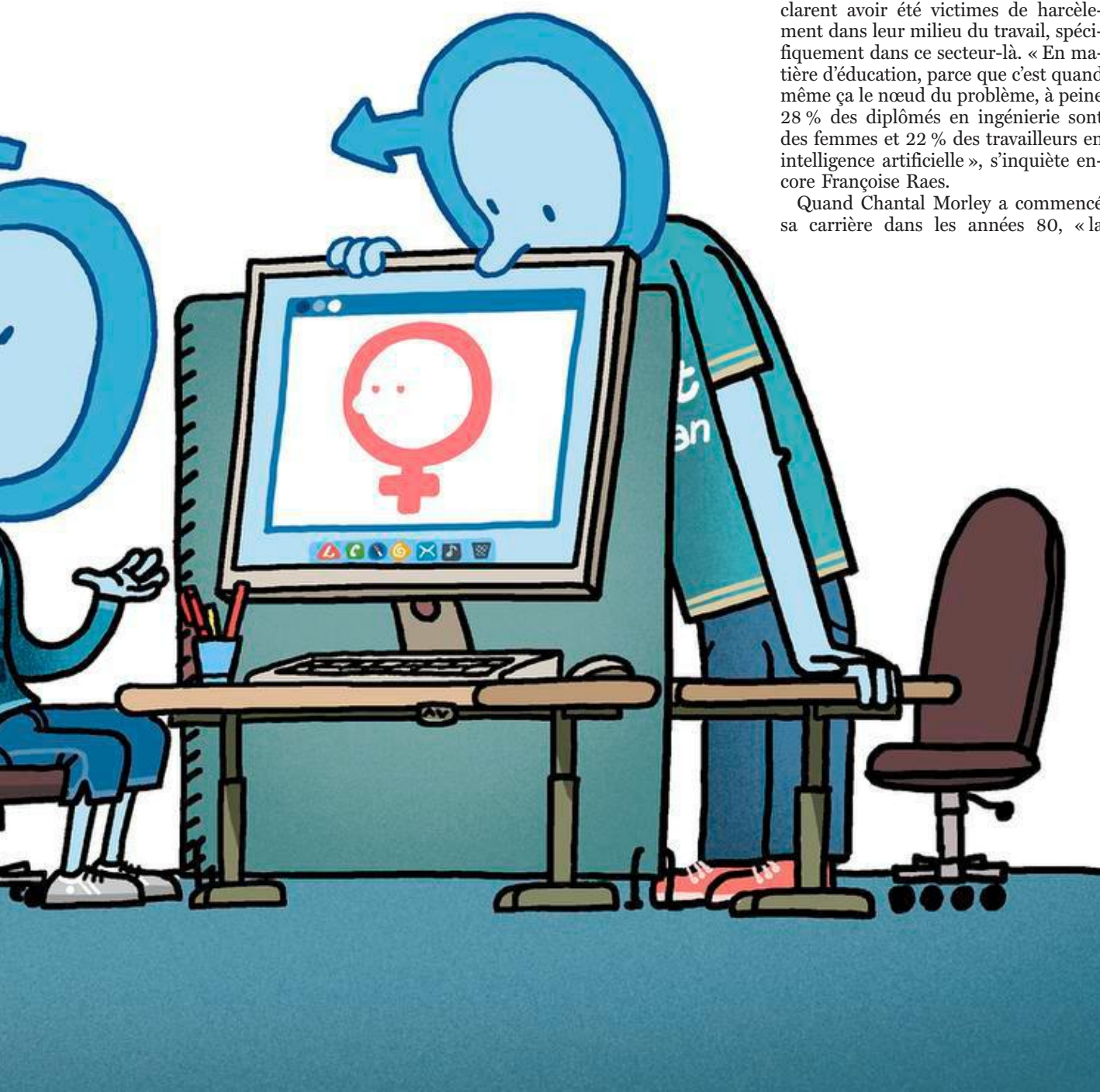
35 milliards d'euros. Cela signifie que près de 95 milliards d'euros (soit 16,5 % du PIB de la Belgique) pourraient être perdus d'ici à 2030 si la pénurie perdure. Se priver de 50 % de talents n'est plus une option.

Le changement passe par un changement radical de culture, dès le plus jeune âge. A tous les étages, les initiatives se multiplient pour inverser la tendance. Mais en vain. « On est nulle part », tranche Julie Foulon, fondatrice de Girleek, un centre de formation au numérique à destination des femmes, situé à côté de la gare Centrale à Bruxelles. « On n'arrive pas à ouvrir ces métiers. La Belgique est à la 25^e place européenne en termes de pourcentage de filles qui font leurs études dans les STEM. »

Bien plus qu'une question de parité

La clé, avance l'experte, c'est de travailler sur des pédagogies différenciées. Notamment, en favorisant les formations à distance ou en alternance pour concilier vie privée et professionnelle. Mais aussi en rendant ces études « moins abstraites ». « On s'aperçoit que si une femme arrive à se projeter dans le futur en se disant ce qu'elles vont pouvoir faire de concret avec ces technologies (dans un milieu hospitalier, dans une ONG, par exemple), on va davantage pouvoir les attirer. C'est vraiment l'utilisation et la culture d'entreprise derrière qui vous permettent d'attirer plus de femmes dans ce secteur. En fait, on fait du numérique appliqué, et non de la tech pour de la tech, ce qui permet de changer la vision. Ce qui n'empêche pas certains milieux de rester essentiellement masculins, comme la finance. Par contre, on voit de plus en plus de femmes dans les technologies de la blockchain, car c'est un vecteur d'émancipation sociale. Cela permet, par exemple, au Bénin, à des femmes de pouvoir commercer et de payer avec leur téléphone. »

« C'est la raison pour laquelle c'est tellement crucial d'avoir plus femmes dans la tech », conclut Julie Foulon. « Ce n'est pas pour de prétendues raisons de parité d'un point de vue quantitatif. C'est parce que si on ne le fait pas, si on n'active pas ce levier-là, alors que la tech nous entoure, qu'il y a un vrai bouleversement avec l'intelligence artificielle, on va augmenter les inégalités entre les hommes et les femmes. On va priver les femmes de métiers porteurs, plus rémunérateurs, plus émancipateurs. »



« Le cyberharcèlement contre les femmes est l'habit neuf de la misogynie »

ENTRETIEN

MARINE BUISSON

Ce sont des insultes à foison, des montages douteux, des menaces à répétition. Qui détruisent à petit feu. Florence Hainaut, journaliste, réalisatrice, en sait quelque chose pour l'avoir vécu : le cyberharcèlement abîme profondément. Avec *Cyberharcélée : 10 étapes pour comprendre et lutter* (Editions DBS, sortie le 24 octobre), elle propose un guide pratique, didactique, nécessaire (et pince-sans-rire, parce qu'on ne se refait pas) pour faire réaliser au public l'ampleur du phénomène et permettre aux victimes de s'outiller.

Votre livre s'intitule *Cyberharcélée, au féminin. Pourquoi était-ce important de s'adresser, d'abord, aux femmes ?*

Parce que toutes les études montrent que les femmes sont les principales cibles des cyberviolences et que c'est un fait qui est encore très absent du narratif, entre autres médiatique, sur le phénomène. C'est à elles que je voulais m'adresser en premier, entre autres pour leur faire comprendre que la question de genre est à la base de la haine qui se déchaîne contre elle. Le cyberharcèlement contre les femmes, ce sont les habits neufs de la misogynie, qu'on pensait à tort en recul dans nos sociétés modernes. Comprendre pourquoi on est ciblée, comprendre – entre autres via des

chiffres implacables – que chacune de nous n'est pas le problème mais que toutes ensemble nous formons un groupe social qui est démesurément ciblé – c'est nous donner une grille de lecture indispensable et déculpabilisante. Or culpabiliser les victimes, ce qu'on appelle le *victim blaming*, c'est encore le premier réflexe de la société, de manière globale.

En 2021, vous sortiez le documentaire *#SalePute avec Myriam Leroy, qui traitait déjà de la violence en ligne, du cyberharcèlement. Vous aviez le sentiment de ne pas avoir « vidé » le sujet ?*

Pour *#SalePute* on a travaillé l'angle des insultes parce que c'était celui qui était le plus facile à faire comprendre. Or la question des cyberviolences est beaucoup plus large, va beaucoup plus loin que les insultes. A l'époque du documentaire, on disposait de chiffres qui dataient. Un peu avant la diffusion du film, des études ont commencé à sortir, deux en particulier, qui ont permis de rendre compte du phénomène de manière plus pertinente. Dans le film, on a été extrêmement pudiques sur les effets réels de cette violence, sur la santé mentale et physique. On avait peur de provoquer un sentiment de rejet sur les spectateurs, de s'entendre dire qu'on exagère.

Alors que dans ce guide, la question

des effets concrets, dévastateurs, de la cyberviolence est largement évoquée.

Aujourd'hui il n'y a toujours pas de protocole de soins pour ce qui est une véritable pandémie. Je trouvais intéressant de s'arrêter longuement sur les effets des cyberviolences. Pas pour leur dire « attention, ça blesse » mais plutôt pour leur dire « c'est normal de se sentir blessée ». La réaction quand on évoque le sujet c'est souvent : « Coupe tout, n'écoute pas, ne lis pas, supprime ton compte, ne poste plus rien... » Les gens ne sont pas méchants mais ils réagissent de manière inadéquate. Ce qui est difficile c'est de voir une douleur immense, envahissante, niée.

Comment jugez-vous la réponse politique face au phénomène du harcèlement et de la violence en ligne ?

En Belgique, c'est le Moyen Âge. Et encore, la Suisse par exemple est pire, il n'y a même pas de loi sur le harcèlement. Ce qui est finalement un peu le cas chez nous. On commence à se rendre compte de l'ampleur du phénomène mais on est bloqués par l'article 150 de la Constitution qui stipule que ce qui est écrit et publié s'apparente à de la presse (créé initialement pour protéger la liberté d'expression via la presse, l'article 150 impose la convocation d'un jury d'assise pour les délits de presse, ce qui entraîne en pratique très peu de poursuites pénales, NDLR) Si l'on se fait harceler par

messages privés on a « la chance » de passer par le tribunal correctionnel. Ce qui est public, les posts de blogs, les messages sur X (anciennement Twitter), Facebook, sont considérés comme de la presse et leurs auteurs comme des journalistes, à l'exception des messages racistes ou antisémites (pour renforcer l'application de la loi antiracisme, les délits inspirés par le racisme ou la xénophobie pouvaient être poursuivis devant les tribunaux correctionnels, NDLR). Donc c'est très difficile de faire appel à la justice, il faut passer par le civil et donc prouver le dommage qui nous a été infligé. C'est-à-dire fournir, dans un dossier judiciaire, à la personne qui veut vous nuire que tout ce qu'elle a fait... a bien fonctionné. C'est très, très dur. C'est long, et c'est coûteux. C'est un privilège d'avoir les moyens de se défendre.

Dans ce guide, il y a un chapitre consacré aux gameuses. C'est une activité particulièrement ciblée par les harceleurs ?

Les femmes qui jouent en ligne évoluent dans un milieu très masculin, elles sont considérées par certains comme une anomalie du système à corriger. C'est évidemment dramatique pour elles parce que leur environnement de travail est ultra-violent, de manière continue. Un effet collatéral de cette violence, que les parents ignorent, c'est que leurs gamins qui passent des heures à

regarder des *streams* de jeux vidéo sont abreuvés de messages, sont spectateurs et spectatrices de cette violence misogynne.

Pour ces femmes, en ligne, c'est non seulement leur santé mentale qui en prend un coup mais également leur carrière.

En te retirant des réseaux, tu te passes d'outils, de sources précieuses pour ton travail. Dans mon cas, en quittant Twitter où je me faisais harceler, j'ai abandonné des ressources de travail, un carnet d'adresses extraordinaire. En étant indépendante, tu quittes aussi des opportunités d'emploi, tu disparais un peu du marché du travail. Soit après avoir vécu des violences, soit en prévention, pour se prémunir des violences, pour éviter de vivre ce que certaines de tes consœurs subissent.

Ce que vous préconisez aujourd'hui, pour avancer dans la lutte contre le cyberharcèlement, c'est ce qui vous a manqué à l'écriture du guide.

Des chiffres, des données. Ne pas avoir de chiffres, c'est quand même quelque chose de très pratique pour nier le phénomène. Parce que quand il y a des chiffres, il y a une réalité. Et cette réalité est terrifiante. Alors il faut se poser, analyser ces chiffres et prendre des décisions. Quand il n'y a pas de chiffres... on peut laisser la *statu quo*.